

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### du conseil d'administration du Grdr

#### du 25 janvier 2020 de 10h à 14h à Montreuil

- ⇒ Ont participé à la réunion 11 membres du CA sur 20. Sur les 9 administrateurs absents, 4 se sont excusés.
- ⇒ Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 25 janvier 2020, adopté à l'unanimité le PV du CA du 23 novembre 2019, les décisions suivantes ont été prises :

#### 1. Vie associative :

- Le CA fait le point des adhésions au 31 décembre 2019.
- Le CA décide de l'ouverture d'un chantier animation et mobilisation des COS et de la création d'un groupe de travail « Animation et vie des COS ». Ce groupe mixte administrateurs / COS / Coordinateur et salariés aura une participation large et il devra dans un premier temps produire une feuille de route en vue de l'élaboration de termes de référence.

#### 2. Point finances.

- Après en avoir débattu, le budget 2020 du Grdr est adopté à l'unanimité à 5 573 081.30 €.

#### 3. Point activités

- En se fondant sur la note DE-CA, le CA est informé et débat sur le contexte de l'action du Grdr, sur les RH, les finances et l'activité de l'association.
- Le CA décide de la création d'un groupe de travail conjoint Grdr/Migration & Développement chargé de mener une réflexion de type brainstorming sur un projet à mener en commun et de définir les grandes lignes d'une note d'opportunité.

#### 4. 50 ans du Grdr :

- Le CA demande de faire parvenir à toutes les autorités ayant participé à la réussite du Festival des trois rives à Diogountouro à l'occasion des 50 ans du Grdr des lettres de remerciements, y compris au plus haut niveau.
- Le CA est informé de l'état d'avancement des préparatifs en cours pour la conférence « Les migrations font bouger le monde » le 28 février à la mairie de Paris à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans du Grdr. Les administrateurs résidant en France sont invités à se mobiliser pour la réussite de cet événement de clôture de l'anniversaire des 50 ans.
- Le CA félicite la direction et le service de communication pour la qualité du livret-album « Une histoire des migrations » qui vient d'être publié à l'occasion des 50 ans du Grdr.

#### 5. Locaux du siège

- Suite à la notification du bailleur qui nous impose une augmentation du loyer à partir du 1er juillet prochain, le CA mandate la Direction exécutive et le bureau pour explorer les trois solutions envisageables.
  - Négocier avec le bailleur pour obtenir une diminution du loyer qu'il propose,
  - Rechercher d'autres locaux en location dans les environs et déménager,
  - Entreprendre les démarches nécessaires dans la perspective d'un achat de nos futurs locaux. ♦